

Spécialiste responsable

Classe : 8

Description de la fonction

Sommaire de la fonction

Planifie, organise et contrôle les services administratifs et techniques d'un secteur. Assiste le corps professoral dans la préparation et la réalisation des activités d'enseignement et de recherche.

Tâches et responsabilités principales

1. Gère ou coordonne la gestion des ressources matérielles et financières et soutient son unité dans la gestion des ressources humaines; résout les problèmes inhérents, et intervient lors de situations critiques.
2. Administre et contrôle les budgets de fonctionnement et d'investissement du secteur. Assiste les chercheuses et chercheurs dans la gestion des budgets de recherche en conformité avec les règles des organismes subventionnaires.
3. Assume un rôle conseil dans son champ de spécialisation et collabore à l'organisation et à la réalisation de travaux de recherche et d'expérimentation.
4. Supervise l'utilisation, l'entretien, la réparation, la mise à l'essai et l'évolution des infrastructures matérielles de son secteur. Gère l'inventaire et recommande des acquisitions.
5. Collabore à l'organisation et au fonctionnement des comités de santé et sécurité du travail. Assure la mise en œuvre des recommandations.
6. Assiste les chercheuses et chercheurs dans la préparation de contrats et de subventions de recherche.
7. Collabore au maintien et à l'amélioration des services à la clientèle. Formule des recommandations.
8. Élabore des outils de gestion. Collabore à la révision et à l'amélioration des processus et au développement des systèmes d'information.
9. Rédige ou collabore à la rédaction de guides, de rapports ou d'articles.
10. Effectue une veille informationnelle liée à son domaine d'activités et diffuse les éléments d'intérêt aux personnes concernées.
11. Accomplit temporairement des tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

Note

La liste des tâches et responsabilités principales ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le personnel professionnel. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la classification de la présente fonction.

Exigences normales

Note

Sous réserve de l'appréciation des compétences, toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente et pertinente pourra être considérée.

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et quatre (4) années d'expérience pertinente.
OU

Grade universitaire de 2^e cycle dans une discipline appropriée et deux (2) années d'expérience pertinente.

Mise à jour le 02-05-2022